



Monsieur Gabriel ATTAL
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Villeneuve Loubet, le mardi 30 janvier 2024

Réf. : XB.FA/003-2024

Copie :

M. Gérald DARMANIN,
Ministre de l'Intérieur.

Mme Catherine VAUTRIN,
Ministre du Travail et de la
Santé et des Solidarités

Objet : Préavis de grève de **0 h à 24 h** pour les journées des, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29 février, 1er, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, et 31 mars 2024

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis plusieurs années, la Fédération Autonome SPP-PATS, première organisation syndicale des SDIS de France alerte le Gouvernement et nos employeurs sur la mise en danger de notre santé physique, psychologique et émotionnelle.

Nous assumons le travail d'information et de sensibilisation auprès de nos collègues, en diffusant les résultats des études scientifiques. Elles existent et elles sont disponibles depuis plus de 20 ans.

Tout le monde le sait, le ministre de l'Intérieur, la Direction Générale de la Sécurité Civile, nos employeurs et nos États-majors des SIS de France se taisent, sciemment.

Les fumées sont toxiques, l'amiante, les retardateurs de flammes, les perturbateurs endocriniens et reprotoxiques, les polychlorobiphényles (PCB), les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) nous empoisonnent jour après jour.

C'est une réalité reconnue, sauf pour nous, sapeurs-pompiers alors que nous sommes les primo intervenants lorsqu'il s'agit de porter assistance à nos concitoyens.

Depuis trois mois, nous avons adressé plusieurs courriers étayés et documentés au ministre de l'Intérieur pour la reconnaissance inconditionnelle qui nous est due : La garantie des conditions de travail sûres, des examens médicaux réguliers, des bilans de santé complets.

Notre intégrité est traitée par le silence ! Pas celui qui au bout de deux mois vaudrait acceptation, mais celui de l'indifférence et de l'irrespect des règles élémentaires de la simple politesse.

Nous ne nous laisserons pas contaminés, empoisonnés, violentés sans répondre et sans nous défendre.

Nous avons cru au dialogue social. Notre confiance a été trahie, nous avons été abandonnés par ceux qui ont le devoir de nous protéger.

Aujourd'hui, notre mot d'ordre est fort et clair : ASSEZ !

Nous demandons **l'ouverture de négociation avec le ministre de l'Intérieur** dans le cadre de notre préavis de grève nationale.

Nous **refusons catégoriquement** la refonte de la filière SPP telle qu'elle a été présentée par les services de la direction générale de la sécurité civile.

Nous exigeons de redéfinir concrètement, notamment les sujets suivants :

- **Temps de travail** : suppression du principe d'équivalence de notre temps de travail qui contraint les SPP au régime de garde en 24 heures.
- **Professionnalisation de la filière Incendie** avec reconnaissance de la catégorie dite « **super active** », et d'une filière SUAP.
- **Loi de protection générale pour les personnels des SDIS** calquée sur le modèle canadien : **Bill C- 224** qui reconnaît les cancers qui frappent les sapeurs-pompiers comme maladies professionnelles.
- La **réorganisation** de la Sécurité Civile.

Pendant la durée de notre préavis, notre organisation responsable demeure néanmoins ouverte à toutes négociations favorables qu'il vous conviendra d'ouvrir, conformément aux termes de l'article L2512-2 du code du travail sur l'exercice du droit de grève dans la fonction publique.

Ce préavis s'étend à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels et personnels administratifs et techniques des SIS de France qui décideraient d'adhérer à cette démarche.

Nous vous adressons, Monsieur Le Ministre, nos plus sincères salutations.

Le Président fédéral, Xavier BOY

